

Audit de la surveillance du respect des objectifs stratégiques 2014 à 2017 du Conseil fédéral par SIFEM SA

Secrétariat d'État à l'économie

L'essentiel en bref

Swiss Investment Fund for Emerging Markets (SIFEM) SA est une société anonyme détenue à 100 % par la Confédération. Son but est de fournir du capital-risque à des PME dans les pays en développement et en transition. En 2011, la gestion du fonds et des investissements directs a été confiée à OBVIAM DFI SA, une entreprise privée spécialisée dans ce genre d'investissements.

SIFEM SA est gérée comme une unité administrative juridiquement autonome de la Confédération par le Conseil fédéral qui lui fixe des objectifs stratégiques selon les règles du gouvernement d'entreprise. Le respect de ces objectifs est surveillé par le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) qui représente la Confédération, actionnaire unique de SIFEM SA.

L'engagement financier de la Confédération dans SIFEM SA (valeurs inscrites au bilan au 31 décembre 2016) se monte à 293 millions de francs de prêts et à 199 millions de participations. Dans le compte d'État, SIFEM SA figure parmi les participations importantes.

L'audit du Contrôle fédéral des finances (CDF) a porté sur la manière dont le Conseil fédéral, ou plus précisément le SECO, s'assure que SIFEM SA atteint ses objectifs.

La surveillance de SIFEM SA par le SECO est garantie

La coopération internationale de la Suisse repose essentiellement sur le « Message sur la coopération internationale ». Celui-ci étant élaboré communément par le SECO et la Direction du développement et de la coopération (DDC), la cohérence des objectifs est assurée à ce niveau. Les objectifs stratégiques du Conseil fédéral concernant SIFEM SA, qui se fondent sur les directives fixées dans le message, sont élaborés par le SECO et le conseil d'administration de SIFEM SA. Ils font finalement l'objet d'une procédure de consultation des offices, permettant à toutes les unités administratives concernées de donner leur avis.

Les processus de pilotage et de surveillance de SIFEM SA ont été décrits par le SECO. Selon les observations du CDF, les mesures décrites sont respectées. Une grande importance est notamment accordée à l'évaluation et à la maximisation de l'impact. Le reporting établi par OBVIAM DFI SA et ultérieurement par SIFEM SA est de grande qualité.

Le CDF ne peut pas répondre entièrement à la question de savoir si l'approche de SIFEM SA visant à créer des places de travail est plus efficace que celle de la DDC, par exemple. Les domaines, instruments et objectifs des diverses organisations sont en effet trop différents pour pouvoir les comparer directement. Cependant, une récente évaluation à ce sujet atteste que SIFEM SA a un impact considérable sur la création de places de travail. S'élevant à 1,05 % de l'ensemble des engagements, les coûts administratifs sont inférieurs à la valeur maximale définie par le Conseil fédéral (1,5 %).

Texte original en allemand